CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 29 Janvier 2010

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE, DU TOURISME, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/07

OBJET: Budget Primitif 2010 - Action internationale.

RÉSUMÉ: Le montant total des crédits proposés au budget primitif 2010 sur le programme « action internationale » s'élève à 291 000 euros. Ce budget permettra au Département de poursuivre et consolider ses projets en faveur du positionnement de la Seine-et-Marne au niveau européen et de soutenir des actions de solidarité internationale portées par des associations seine-et-marnaises Les actions porteront notamment sur :

- le développement de la citoyenneté européenne chez les Seine-et-Marnais, l'appui au montage de projets européens dans les domaines de compétence du Département
- l'animation du réseau d'acteurs de la solidarité internationale en Seine-et-Marne, le soutien des projets de solidarité internationale qu'ils mettent en place et enfin, l'aide aux populations victimes de catastrophes naturelles ou humanitaires (ces actions constituent l'action 20 de l'Agenda 21 « soutenir les démarches de coopération Nord-Sud »).

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent du programme «Action internationale». Les crédits proposés au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 291 000 euros contre 379 000 euros au budget primitif 2009. Cette diminution est notamment liée à l'achèvement de l'accord de coopération décentralisée avec le judet de Teleorman en Roumanie.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Affaires Européennes	96 500 €
Subvention opérateurs de projet européens	10 000 €
Sous total Affaires Européennes	106 500 €
Solidarité internationale	35 000 €
Subvention opérateurs de la solidarité internationale	105 000 €
Sous total Solidarité Internationale (action 20 de l'agenda 21)	140 000 €
Frais de structure et communication	24 500 €
Subventions pour aide humanitaire (action 20 de l'agenda 21)	20 000 €
Sous total Autres actions internationales	44 500 €
Total de l'enveloppe de dépenses 2010	291 000 €

I - Affaires Européennes

Ce budget de 106 500 € permettra de poursuivre et consolider la mise en place d'une politique européenne départementale qui se définit de la façon suivante :

- appui aux services du Département pour le montage de projets européens dans les domaines de compétences du Département ;
- développement de la citoyenneté européenne chez les Seine-et-Marnais et particulièrement chez les jeunes ;
- poursuite de la mobilisation des réseaux.

Les démarches du Département pour porter des projets européens bénéficient de l'accompagnement de l'association Ile-de-France-Europe. Ce bureau de représentation à Bruxelles permet de défendre les problématiques locales au niveau européen, de suivre une démarche comparatiste et critique des différentes politiques mises en œuvre par le Département dans les autres pays européens et de disposer d'une veille sur les possibilités de financements qu'offre l'Union européenne et enfin de bénéficier d'une assistance pour le montage de dossiers et leur défense directement auprès des instances européennes.

Le budget permettra donc de financer : une semaine de sensibilisation à l'Europe dans les collèges du département, la cotisation à Ile de France Europe ainsi que des déplacements à Bruxelles et dans les pays de l'Union européenne le cas échéant, pour rencontrer partenaires et bailleurs de fonds.

II - Solidarité Internationale

La présente proposition concerne un montant de 140 000 €.

35 000 € seront consacrés notamment à la poursuite de l'animation du comité de ressources et de propositions et du réseau des ambassadeurs de la solidarité internationale en Seine-et-Marne et à l'organisation de la journée départementale de la solidarité internationale.

 $105\ 000\ {
m \ e}$ seront affectés au fonds de soutien aux acteurs de la solidarité internationale en Seine-et-Marne qui permet de financer, grâce à un appel à projets annuel, des projets de développement portés par les acteurs du territoire.

IV - Autres actions internationales

Cette partie du programme d'un montant de 44 500 € permettra notamment de financer d'une part, les subventions en faveur des actions humanitaires exceptionnelles à l'étranger, pour un montant de 20 000 euros et d'autre part, notre adhésion à Cités Unies France, association de collectivités locales accompagnant le Département dans l'accueil de délégations étrangères.

En conclusion, pour les dépenses de fonctionnement, je vous propose d'approuver :

- la liste des enveloppes prévisionnelles de subventions proposées à l'étape budgétaire,
- de reconduire l'adhésion du Département à l'Association Ile-de-France Europe,
- de reconduire l'adhésion du Département à Cités Unies France.

Les propositions d'inscriptions de crédits de paiement de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2010 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/07 des rapports soumis à la commission

n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs: M. PERRUSSOT

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. EUDE

Commission n° 7 - Finances

Séance du 1^{er} Février 2010

OBJET: Budget Primitif 2010 - Action internationale.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Sur le programme « Action internationale »

Pour les dépenses de fonctionnement :

- de reconduire l'adhésion du Département à l'Association Ile-de-France Europe en 2010,
- de reconduire l'adhésion du Département à Cités Unies France en 2010,
- d'approuver la liste des enveloppes prévisionnelles de subventions proposées à l'étape budgétaire :

Enveloppes de subvention	CP / AD*	BP 2009
SUBVENTION SOLIDARITE INTERNATIONALE ET CITOYENNETE	CP	105 000
SUBVENTION OPERATEURS DE PROJETS EUROPEENS	CP	10 000
SUBVENTION AIDE HUMANITAIRE	AD	20 000

^{*}à répartir ultérieurement en Commission Permanente ou Assemblée départementale

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ